

Nom de l'entreprise	Prénom	nom	adresse	ville	code postal	lbs /intermédiaire
Érablière Marcel inc	Jean	Leclerc	259 Rte 248	Plasance	J0V 1S0	26 500
Érablière en folie	Francis	Roy	2369 Rg 8 Sud	Des Ruisseaux	J9L 306	40 000
Érablière	Benoit	Alain	347 Rte Alain	Norbertville	G0P 1B0	5 000
Les produits de l'érable l'Époque	Mario	Beauchamps	1088 rte 317, RR2	Ripon	J0V 1V0	76 000
Érablière Vincent Beaudoin	Vincent	Beaudoin	12 rue Cannes	Victoriaville	G6P 3S3	8 000
Les entreprises 3B inc.	Carl	Bélanger	10 Principale Est	Marsoui	G0E 1S0	10 000
Érablière du Bonnet	Normand	Bélanger	1283 de la Seigneurie	St-Roch des Aulnais	G0R 4E0	2 640
Érablière Clau-Jack Ltée	Jean Claude	Béliveau	258 Rang 2	Norbertville	G0P 1B0	40 000
LB Maple Treat inc	Luc	Bergeron	1717W 5th Avenue	Vancouver	V6J 1P1	237 930
Ferme Petite Nature	Gaétang	Bolduc	2911 Rg11	Inverness	G0S 1K0	21 000
Érablière des Appalaches	Pascal	Brie	25 Lemieux	Princeville	G6L 5G9	65 000
Érablière Brien	Richard	Brien	618 Gr Ligne	St-Anne de Larochelle	J0E 2B0	120 000
Éramel	Ginette	Caron	201 Rg7	St-Christophe d'Artabaska		15 000
Érablière J.B. Caron(1936)enr	Paul	Caron	612 Chemin Point Confort	Gracefield	J0X 1W0	20 000
Érablière Mario Chouinard	Mario	Chouinard	13 Rg 8 CP 1820	St-Adalbert		-
Tranquility Farm	Tim	Clark				800
Érablière des Chutes	Luc	Couture	250 Rg des Chutes	Ham Nord	G0P 1A0	80 000
Érablière Caron	Martin	Daigneault	394 Henri Bourassa	Papineauville	J0V 1R0	47 000
Érablière 91502749	Claude	Dubois	535 Ch Bennett	Irlande	G6N 2N7	3 068
Érablière Dubuc	André	Dubuc	105 rg 6	St-Jacques de Leeds	G0M 1J0	1 535
La Petite cabane à sucre de Québec	Carole M	Fortier	385 Ch Vallée	Richmond	J0B 2H0	19 320
Ferme Fortier & Fils senc	Serge	Fortier	358 10e rg	St-Pierre Baptiste	G0P 1K0	16 800
Techno Fôret inc	Martin	Gagnon	577 des Pionniers	Auclair	G0L 1A0	34 000
Érablière Marc Gaouette	Marc	Gaouette	348-D rue Principale	Ste-Perpétue de Lislet	G0R 3Z0	16 300
Érablière André gendron	André	Gendron	949 Rg St-Grégoire	Auclair	G0L 1S0	15 000
Produits Multibois Enr	Pierre	Godbout	39 Ave Beaudry	St-Raphael	G0R 4C0	26 000
Érablière des Bras d'ange	Benoit	Grenier		St-Rock des Aulnais	G0R 4E0	1 000
Érablière St-GabrielLtée	Jean Pierre	Hotton	395 Grande vallée Est	Grande rivière	G0V 1V0	9 496
AcéricultureR Lachance &Fils	François	Lachance	1709 Ch Bois Franc E	Thetfordmines	G6G 5R5	42 000
Érablière 6160999	Charles	Laliberté	53 rue des Soeurs	St-Jacques N-B	E7B 1G8	3 700
Érablière Lapierre & Fils	Daniel	Lapierre	35 Rte 161	Storway	G0Y 1N0	40 000
Érablière Lapierre inc	Donald	Lapierre	99 de l'escale	St-Ludger	G0M 1W0	370 000
Érablière Léonce leblanc	Léonce	Leblanc	103 rue Arsenault	Nouvelle	G0C 2E0	1 400
de l'érable à la Table	Francine	Lemieux	332 Rg St-Louis	St-André Avalin	J0V 1W0	-
ÉrablièreLévesque	Georges	Lévesque	191 Pte ligne	St-Alexis de Montcalm	J0K 1T0	20 000
Érablière Escuminac Inc	Martin	Malenfant	14-A de L'Église	Ste-Rita	G0L 3C0	400 000

Érablière Multi-Délice	Daniel	Marcoux	514 Rg 4	Ste-Sophie de Halifax	G0P 1L0	27 000
Cabane à sucre les Trois AS	Marcel	Martel	9 rg des Continuations	St-Esprit	J0K 2L0	20 000
La Maison de l'Érable	Hervé	Pelletier	299 Rte du Parc Cascapec	St-Jules		13 000
Ferme Vi franc inc	Vital	Pelletier	163 Rg du Nord	St-Pamphille	G0R 3X0	34 000
Érablière Marcel Pepin	Marcel	Pepin	8250 Marconi	Montréal	H1J1X5	10 323
Érablière	Jean Yves	Richard	114 Chemin Taché	St-Cyprien		3 000
Siroberge inc	Dominique	Roberge	310 Ch des Pointes	St-Fortunat	G0P 1G0	-
Érablière Gestion Multi Éco	Édithe	Savard	1296 Rte 363	St-Ubalde	G0A 4L0	65 000
Les Sucrieries Idéales inc	Doris	Vargas Morin	360 Rg des Chutes	Ham Nord	G0P 1A0	20 000
Érablière	Harold	Varin	302 Rg Ste-Germaine	Oka	J0N 1E0	-
Érablière MDF inc			265 Rg Taché Ouest	St-Marcel	G0R 3R0	-
Intermiel			10291 Rg de la Fresnière	Mirabel	J7N 3M3	11 000
Sucrierie Jetté			12721 Côte des Bouchard	Mirabel	J7N 2B4	45 000

**2 082 812**



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*  
1999 Rue des Chaudières, C.P. 606 4.0  
Richmond, Québec H9B 2H9  
418-277-2804

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé,

LA PETITE CABANE À SUCRE  
DE QUÉBEC  
385 CH VALÉE  
RICHMOND, QUE J0B 2 H9

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 19320 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Carole M. Fortier CAROLE M. FORTIER

Date : 30 JUN 06 Lieu : RICHMOND

\* En tant que le montant prélevé de chaque litre de sirop soit moins de .05¢ la litre. (C.M.F.)



L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1295 Rte 363 St-Ubalde, Qc G0A 4L0  
info@siropderabisquebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé,

*Georges Leresque*

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 20 000 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur :

*Georges Leresque*

Date :

*le 11 juillet 2010* lieu : *Érablière sis A 501 Chemin du Village St-Adolphe d'Howard Laurentide*

*adresse résidence : 191 Petite Ligne St-Alexis de Montcalm J0K 1T0  
tel : tel 1-450-602-6007*



L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1295 Rte 363 St-Urbain, Qc, G0A 4L0  
info@ampt-erabiere-quebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé,

Tim Clark

Tranquillity Farms

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 800 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur :

Tim Clark

Date :

July 5<sup>th</sup>/06

Lieu :

Brownington-Chatham, Qc.



L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

---

**Consultation**  
**Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé,

**Léonce Leblanc**  
103 rue Arsenault  
Nouvelle (Québec)  
G0C 2E0

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ et qui vend par intermédiaire 1 400 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Léonce Leblanc

Entreprise : Léonce Leblanc Érablière

Adresse : 103 rue Arsenault, Nouvelle. Qc G0C-2E0

Date : 794-2131



L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
info@siropderablequebec.ca  
418-277-2524

**Consultation**  
**Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé,

**Jean-Pierre Hotton**  
**Érablière St-Gabriel Ltée**  
**395 Grande Vallée est**  
**Grande-Rivière (Québec)**  
**G0V 1V0**

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ et qui vend par intermédiaire 9496 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur :

Entreprise :

Érablière Saint-Gabriel Ltée

Adresse :

395 Grande Vallée Est Grande-Rivière G0V1V0

Date :

21-06-2006



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

---

## **Consultation** **Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé,

**André Gendron,  
Érablière  
949 Rg St-Grégoire  
Auclair G0L 1S0**

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «*l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)*». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement **15000** livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : 

Entreprise : Érablière du Toulou

Adresse : 949, St-Grégoire

Date : Auclair, G0L 1S0



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

---

## **Consultation** **Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé,

**Martin Malenfant,**  
**Érablière Escuminac Inc**  
**14-A de L'Église**  
**Ste-Rita G0L 3C0**

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «*l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)*». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 400000 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur :

Entreprise : Érablière Escuminac inc.

Adresse : 14-A de l'Église

Date : St-Rita G0L 4G0



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
info@siropderablequebec.ca  
418-277-2524

---

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé,

**Pierre Godbout,  
Produits Multibois Enr  
39 ave Beaudry  
St-Raphaël G0R 4C0**

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «*l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)*». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 36000 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : *Pierre Godbout*

Entreprise : PRODUITS MULTIBOIS

Adresse : 39 Ave Beaudry St-Raphaël

Date : 22 Juin 2006



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@sirpderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté au Centre des Congrès, Rimouski, Québec et qui serait administré par < l'Association des ~~ÉRABLIÈRES~~ Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administrer par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** et qui vend par intermédiaire <sup>environ 34,000 lbs en 2005</sup> environ ~~5,000~~ <sup>2006</sup> lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par *la Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Techno Forêt inc par  
Signature du producteur Martin Gagnon  
Adresse 577 DES PIONNIERS Auclair G0L 1A0  
Date 15 / 06 / 06



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*  
1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
[info@sirouderablequebec.ca](mailto:info@sirouderablequebec.ca)  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je suis signé membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté au Centre des Congrès, Rimouski, Québec et qui serait administré par < l'Association des ÉRABLIÈRES Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' ACIA ou du MAPAQ et qui vend par intermédiaire 10,000 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur Carl Belanger (CARL Belanger)  
Adresse 10 rue Principale Est Manson G0E-1S0 C.P. 10  
Date 12 juin 2006



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je suis un membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté au Centre des Congrès, Rimouski, Québec et qui serait administré par < l'Association des ÉRABLIÈRES Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur ~~détenteur d'un permis d'embouteillage de l'ACIA ou du MAPAQ~~ et qui vend par intermédiaire 3700 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par *la Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur 616 0999 Québécois

Adresse 53 Rue des sœurs St-Jacques N 13

Date 12 juin 2006



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St Ubalde Qc. G0A 4L0  
info@sironderablequebec.ca  
418-277-2524

**Consultation**  
**Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé,  
**LB Maple Treat inc**  
**Luc Bergeron**  
**1717W 5th Avenue**  
**Vancouver V6J 1P1**

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement \_\_\_\_\_ livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

↳ 237,930 LBS

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Luc Bergeron  
Entreprise : L.B. MAPLE TREAT  
Adresse : 1717 5<sup>th</sup> AV. WEST, VANCO.  
Date : 19 Juin 2006



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@siropderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

**Érablière Brien**  
**Richard Brien**  
**618 Gr Ligne**  
**St-Anne de Larochelle J0E 2B0**

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté au Centre des Congrès, Rimouski, Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administrer par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement **120000** lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

Adresse

618 Grande ligne St-Anne de la Rochelle

Date

15/06/06



L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
[info@siroperablequebec.ca](mailto:info@siroperablequebec.ca)  
418-277-2524

---

**Consultation**  
**Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé,

VITAL PELLETIER  
163 Rg DU NORD  
ST-PAMPHILE, QC  
G0R 3X0

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 34000 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Vital Pelletier

Entreprise : FERME VIFRANC INC

Adresse : 163, Rg DU NORD ST-PAMPHILE, QC G0R 3X0

Date : 2006-06-19



L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
info@sircoerablaquebec.ca  
418-277-2624

**Consultation**  
**Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé,

PIERRE GOUBOUT  
39 AVE BEAUDRY  
ST-RAPHAEL QC  
G0R 4C0

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 2 6000 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Pierre Goubout

Entreprise : PRODUITS MULTIBOIS ENR

Adresse : 75 RTE GOUBOUT ST-RAPHAEL

Date : 16 Juin 2006



L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

---

**Consultation**  
**Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé,

ÉRABLIÈRE Marc Caouette  
348 APP D  
Rue PRINCIPALE  
Ste Perpétue GOR 320

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 16300 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Marc Caouette

Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date : 16 juin 2006



L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
info@siropderablequebec.ca  
418-277-2524

**Consultation**  
**Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé,

ERABLIÈRE MDF INC  
265 TACHE O  
ST-MARCEL, QC  
G0R 3R0

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 0 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Marcel Leclerc

Entreprise : L'Érablière M.D.F. Inc.

Adresse : 265 Tache Ouest St-Marcel G0R 3R0

Date : 16/06/2006



L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc. G0A 4L0  
info@siropderablequebec.ca  
418-277-2524

---

**Consultation**  
**Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé,

BENOIT GRENIER  
1066 DE LA SEIGNEURIE  
ST-ROCH DES AULNAIS, QC.  
G0R 4E0

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 1000 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur: Benoit Grenier

Entreprise: ÉRABLIÈRE des BRAS d'ANGE.

Adresse: \_\_\_\_\_

Date: 19 Juin 2006



L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc. G0A 4L0  
[info@siroperablequebec.ca](mailto:info@siroperablequebec.ca)  
418-277-2524

---

**Consultation**  
**Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé,

NORMAND BELANGER  
1283, DE LA SEIGNEURIE  
ST-ROCH DES AULNAIES  
GOR 4E0

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 2640 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Normand Bélanger

Entreprise : ERABLIÈRE DU BONNET

Adresse : \_\_\_\_\_

Date : 19-06-06



L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc. G0A 4L0  
info@siroperablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé,

Mario Chouinard  
13 Rang 8 Est C.P. 1820  
STADALBEAT PQ  
GOR-2MO

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 0 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Mario Chouinard  
Entreprise : Érablière Mario Chouinard  
Adresse : 13 Rang 8 Est C.P. 1820 STADALBEAT  
Date : 19-06-06



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1298 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@stouderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

**Les Sucrieries Idéales inc**  
**Doris Vargas Morin**  
**360 Rg des Chutes**  
**Ham Nord G0P 1A0**

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté a IRLANDIE Québec et qui serait administré par <L'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)> Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administrer par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement 20000 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

Adresse

360 rang des Chutes, Ham. nord P. QC G0P1A0

Date

26-VI-06



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@siropderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

**Érablière des Chutes**  
**Luc Couture**  
**250 Rg des Chutes**  
**Ham Nord G0P 1A0**

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté a. IRLANDE, Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement **80000** lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

*Luc Couture*

Adresse 250 Rg des Chutes Ham-Nord

Date 27 Juin 2006



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@airondereablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

*Produits d'érable des Appalaches*

Érablière

Pascal Brie

25 Lemieux

Princeville G6L 5G9

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté a. IRLANDE Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 65000 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

*Pascal Brie*

→ en faveur d'un plan conjoint

Adresse

*25 Lemieux Princeville*

ayant une cotisation inférieure à 5¢ la livre

Date

*28/06/2006*



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1206 Rte 363 St-Ubaldo, G0A 4L0  
info@siroderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

Éramel  
Ginette Caron  
201 Rg7  
St-Christophe d'Artabaska

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté au IRLANDE Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement **15000** lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

*Ginette Caron*

Adresse

*201 Rg 7 St-Christophe d'Artabaska*

Date

*26/06/06*



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@stfronderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

Érablière  
Benoit Alain  
347 Rte Alain  
Norbertville G0P 1B0

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté a IRLANDE Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement 5000 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur Benoit Alain

Adresse 347 Rte Alain

Date 25/06/06



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubeide, G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

**Vincent Beaudoin**  
12 rue Cannes  
Victoriaville G6P 3S3

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté a. IRLANDE Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement 8000 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

*Vincent Beaudoin*

Adresse

12 rue CANNES VICTORIAVILLE G6P6R9

Date

25 Juin 2006



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1206 Rue 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@siroderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

**Ferme Fortier & Fils snc**  
**Serge Fortier**  
**358 10e rg**  
**St-Pierre Baptiste G0P 1K0**

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté au IRLANDE Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement **16800** lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur Serge Fortier

Adresse 358 10e Rang Sud

Date 19 juin 2006



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1206 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@sirpderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

S.B. ~~Érabièr~~ *FERME PETITE NATURE INC*  
Gaétang Bolduc  
2911 Rg11  
Inverness G0S 1K0

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté à *126 ANDE* Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 21000 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

*Gaétang Bolduc*

Adresse

*2911 Rg 11 INVERNESS*

Date

*19 Juin 2006*



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@siroderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

Érablière 91502749  
Claude Dubois  
535 Ch Bennett  
Irlande G6N 2N7

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté au IRLANDE Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement 3068 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

*Claude Dubois*

Adresse

535 Chemin Bennett Irlande

Date

22-06-06



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1286 Rte 383 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@sitonderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

**André et Angèle Bolduc**

**105, rang 6**

**St-Jacques de Léeds (Qc) G0M 1J0**

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté à IRANOC Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) >. Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement 1535 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

*André Bolduc*

Adresse

105 Rte 6 St-Jacques Léeds

Date

22 JUIN 2006



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
[info@airopderablequebec.ca](mailto:info@airopderablequebec.ca)  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

**Érablière Multi-Délice**  
**Daniel Marcoux**  
**514 Rg 4**  
**Ste-Sophie de Halifax G0P 1L0**

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté à IRVING Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement 27000 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

*Daniel Marcoux*

Adresse

*514 Rang 4 Ste Sophie Halifax*

Date

*20 Juin 2006*



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@siroperablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

**Siroberge inc**  
**Dominique Roberge**  
**310 Ch des Pointes**  
**St-Fortunat G0P 1G0**

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté au Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement 0 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

*Dominique Roberge*

Adresse 310 CH DES POINTES ST-FORTUNAT

Date

22/06/06



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@sirprodérablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé

**AcéricultureR Lachance &Fils**  
**François Lachance**  
**1709 Ch Bois Franc E**  
**Thetfordmines G6G 5R5**

membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté a IRLANDe - Québec et qui serait administré par < l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) > Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de l' **ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement 42000 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

Adresse

1709 ch bois francs E Thetford Mines

Date

29 juin 2006



*L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@siroperablequebec.ca  
418-277-2524

Consultation  
plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous signé , membre de l'association reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté lundi le 5 juin à Irlande, PQ et qui serait administré par l'Association des ~~ÉRABLIÈRES~~ Transformateurs des produits de l'érable (AETPE). Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administrer par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r.115.1Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de <sup>3529</sup> ACIA MAPAQ et qui vend par intermédiaire 40,000 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos. Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par *la Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

*Erabliere Clay-Jack Lee*  
*per M.C. Bureau*

Signature du producteur

258 Rg 2 Northville Q UE,

Adresse

2006 juin 5

Date



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc. G0A 4L0  
info@siropperablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé,

FRANCINE LEMIEUX  
DE L'ÉRABLE À LA TABLE  
332 RANG ST-LOUIS  
ST-ANDRÉ-AVELIN Qc JOV 1W0

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement \_\_\_\_\_ livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur:

Francine Lemieux

Entreprise :

DE L'ÉRABLE À LA TABLE

Adresse :

332 RANG ST-LOUIS, ST-ANDRÉ-AVELIN

Date :

21-06-06 à OKA, Qc.



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc. G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

---

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé, **Érablière Harold Varin 302 Rg Ste-Germaine Oka J0N 1E0** membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «*l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)*». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'**ACIA** ou du **MAPAQ** qui vend par intermédiaire approximativement Harold Varin livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Harold Varin

Entreprise : Harold Varin

Adresse : 302 Rg Ste Germaine

Date : 21 Juin 2006



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je

MARCEL PERIN

sous-signé,

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 10323 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur :

Marcel Perin

Entreprise :

2319-18922

Adresse :

1640 Anville Poque

Date :

21/06/2006



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
info@sirpderablequebec.ca  
418-277-2524

---

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé,

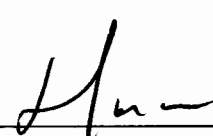
PAUL CARON  
"Érablière > B Caron"

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 20000 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : 

Entreprise : Érablière > B Caron

Adresse : 612 ch. Point Comfort  
Gracefield Que 5021W0

Date : 21/6/2006

à OKA Québec



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

---

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé, ASOKA (QUÉBEC)  
MARTIN DAIGNEAULT

---

---

---

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 47000 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : 

Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : 394 HENRI BOURASSA  
PAPINEAUVILLE JUVIRO

Date : 21/06/2006



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*  
1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé, à Oka  
Les Produits de l'Érable  
L'Époque  
117673 CANADA INC

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 76 000 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos. 12 000 acrés d'eau d'érable.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Christophe Perreault  
Entreprise : 117673 CANADA INC  
Adresse : 1088 Route 317 Bixou Que  
Date : 21/06/2006 à Oka



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc. G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

---

**Consultation**  
**Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous-signé, *OKA*  
*G. Jetté*

---

---

---

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 45000 LBS livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : *G. Jetté*

Entreprise : *Les Sucreries Jetté inc*

Adresse : *12721 Côte Des Bourgeois Mirabel*

Date : *21/6/06*



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc. G0A 4L0  
[info@siropderablequebec.ca](mailto:info@siropderablequebec.ca)  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé, **Cabane à sucre les Trois AS** <sup>94</sup> Rg des Continuations St-Esprit J0K 2L0  
membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan  
conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «*l'Association des Érablières Transformateurs  
des produits de l'érable (AETPE)*». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui  
actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan  
conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'**ACIA** ou du **MAPAQ** qui  
vend par intermédiaire approximativement 20,000 livres de mes produits de l'érable  
en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la *Fédération des producteurs acéricoles du  
Québec*, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon  
entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan  
proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise  
puisque'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur :

*Marc Martel*

Entreprise :

*Cabane à Sucre Les 3 AS*

Adresse :

*94 Rg des Continuations St-Esprit J0K 2L0*

Date :

*21-06-2006*

Je sous signe! à Oka P. Q.



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc. G0A 4L0  
info@siropderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé, **Intermiel 10291 Rg de la Fresnière Mirabel J7N 3M3**

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 11,000 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur :

Entreprise :

INTERMIEL INC christian MACLÉ, prés.

Adresse :

10291 Rang de La Fresnière - Mirabel -

Date :

21 juin 2006

J7N 3M3

à : OKA - Qc.



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*

1296 Rte 363 St-Ubalde, Qc, G0A 4L0  
info@slroderablequebec.ca  
418-277-2524

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je sous-signé,

DANIEL LAPIERRE (ANDRÉ LAPIERRE)  
L. J. LAPIERRE FILS INC  
35 RTE #161  
STORNOWAY, P.Q. G0Y 1N0

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 40,000 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur : Daniel Lapierre

Entreprise : L. J. LAPIERRE FILS INC

Adresse : 35 RTE #161 STORNOWAY, P.Q. G0Y 1N0

Date : 6 Juillet 2006

FROM : ERABLIERE EN FOLIE

FAX NO. : 819 623 9052

Jul. 03 2006 09:25 P2



L'Association  
des érablières-transformateurs  
des produits de l'érable

1295 Rte 363 St-Ubalde, G0A 4L0  
info@erablierequebec.ca  
418-277-2524

**Consultation**  
**Plan conjoint des Érablières transformateurs**

Je sous signé membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté OKA à PQ et qui serait administré par l'Association des Producteurs Transformateurs des produits de l'érable (AETPE) Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administrer par La Fédération des producteurs acéricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec)

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'embouteillage de ACIA MAPAQ et qui vend par intermédiaire 40 000 lbs de ses produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et (ou) moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui à mon avis est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils de leur développement.

Signature du producteur

Adresse

2369 Rte 8 Sud St-Vaier J9L 3G6

Date

30/06/06

*Erabliere en folie*



*L'Association  
des Érablières-transformateurs  
des produits de l'érable*  
1200 Rue des Érables, St-Jovite, QC, G0A 4L0  
info@etpe.com 514 354 6136  
1-877-2234

## Consultation Plan conjoint des Érablières transformateurs

Je soussigné,

SUCRERIE MARCEL INC  
Président JEAN LECLAIR

Plaisance

membre de l'Association, reconnais avoir pris connaissance et être en accord avec le projet de plan conjoint qui m'a été présenté et qui serait administré par «l'Association des Érablières Transformateurs des produits de l'érable (AETPE)». Je comprends aussi que ce plan conjoint serait distinct de celui actuellement administré par la Fédération des producteurs agricoles du Québec. (c. M-35, r. 115.1 Plan conjoint des producteurs agricoles du Québec).

Je suis un producteur transformateur détenteur d'un permis d'emballage de l'ACIA ou du MAPAQ qui vend par intermédiaire approximativement 26500 livres de mes produits de l'érable en contenants de moins de 5 litres et/ou moins de 5 kilos.

Je suis actuellement visé par le plan conjoint administré par la Fédération des producteurs agricoles du Québec, dont je considère, la Fédération et son agence de vente être en conflit d'intérêt avec mon entreprise.

Je demande donc à la RMAAQ de prendre en considération mon grand intérêt dans ce nouveau plan proposé par l'AETPE qui, à mon avis, est beaucoup plus prometteur pour l'avenir de notre entreprise puisqu'il vise à donner aux Érablières transformateurs les pleins outils pour leur développement.

Signature du producteur: 

Date: 30 juillet

Lieu: Plaisance

Je détail aussi + de 32000 Livres  
de sirops d'un autre producteur que lui  
à du ce mettre acheteur autorisé pour  
que je puisse le commercialiser